

 <p>Commission scolaire DE SAINT-HYACINTHE</p>	<p>Services éducatifs</p> <p style="text-align: right;">2018-05-16 07</p>
---	--

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le **mercredi, 16 mai 2018 à 19 h.**

1.0 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Présences

M^{mes} Allard, Stéphanie
 Cabana, Claudine
 Chabot, Marie-Claude
 Continelli, Marie-Josée
 Desrochers, Sophie
 Gauthier, Josée
 Lamontagne, Sophie
 Larivière, Anik
 Madore, Mélanie
 Morier, Julie (quitte à 20 h 30)
 Morin, Cristine
 Paré, Renée-Claude
 St-Germain, Karina
 St-Onge, Cathie

Absences

Dubreuil, Caroline (absence motivée)
 Germain, Caroline (absence motivée)
 Lussier, Carolane (absence motivée)
 Whitney, Nancy (absence motivée)

MM. Beaugard, Yoland
 Cyr, Marcel
 Fortin, Yannick

Ouverture de l'assemblée à 19 h 05 par M. Yannick Fortin, vice-président. Il y a quorum. M^{me} Karina St-Germain, directrice des services éducatifs, prend la parole. Elle nous confirme qu'elle remplacera M^{me} Caroline Germain qui n'a pu se présenter à la réunion d'aujourd'hui.

2.0 Mot de bienvenue

Le vice-président souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2018

<p>L'ordre du jour du 16 mai 2018 est adopté, avec ses modifications, par M^{me} Cathie St-Onge, appuyé par M^{me} Sophie Lamontagne et résolu à l'unanimité par les membres présents. Voici les deux points ajoutés :</p> <p style="text-align: center;">6.2 Guide ÉHDAA 6.3 Recherches pour exposition du comité (suivi publicisation)</p>	<p style="text-align: right;">ÉHDAA 17/18-19</p>
---	--

4.0 Lecture & adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 avril 2018

Le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2018 est adopté par M ^{me} Marie-Claude Chabot, appuyé par M ^{me} Marie-Josée Continelli et résolu à l'unanimité par les membres présents.	ÉHDAA 17/18-20
---	-------------------

5.0 Parole au public

M. Yannick Fortin souhaite la bienvenue aux deux parents de la région d'Acton Vale : M^{me} Marilyn Perreault et M. Stéphane Chénier-Daoust. Ces parents ont de jeunes enfants en bas âge qui fréquentent l'école Sacré-Cœur d'Acton Vale. Rappelons que cette école accueille les élèves d'âge préscolaire (4 ans et 5 ans). Les parents sont présents aujourd'hui pour nous mentionner qu'il est difficile d'avoir des services pour leur enfant qui présente des besoins particuliers (TSA). Ces enfants se retrouvent dans des classes régulières, aucune classe spécialisée dans la région. Leur offrir le transport en commun (pour se rendre à Saint-Hyacinthe afin de fréquenter une classe spécialisée) représente une problématique pour ces élèves ayant des besoins particuliers. Afin d'avoir accès à un service d'orthophonie, ces élèves doivent également se déplacer dans la région de Saint-Hyacinthe. Les parents soutiennent qu'il est important de bien démarrer le primaire et cela commence avec des services accessibles et proches de leur lieu de fréquentation scolaire.

M^{me} Karina St-Germain promet d'évaluer les besoins dans la région d'Acton Vale et si le nombre est assez grand, une orthophoniste pourrait se déplacer sur les lieux pour offrir le service d'aide ou bien encore d'ouvrir une classe spécialisée dans la région d'Acton Vale. Il faudra bien évaluer le dossier.

6.0 Mot du vice-président

6.1 *Envoi du dépliant pour le recrutement des parents l'an prochain*

Nous continuons d'acheminer les courriels d'invitations aux parents de la CSSH en joignant le formulaire d'inscription par Edugroupe. Chacune des écoles (primaire et secondaire) achemine un courriel en invitant les parents, ayant des plans d'intervention avec leur enfant, à s'impliquer au sein de notre comité.

Précisons que sept postes sont en élection cette année :

- Marie-Claude Chabot
- Marie-Josée Continelli
- Josée Gauthier
- Mélanie Madore
- Julie Morier
- Cristine Morin
- Cathie St-Onge

Ajoutons une démission avec une année restante au mandat :

- Carolane Lussier

Une suggestion pour l'an prochain : remettre une copie papier de notre dépliant aux parents dont leur enfant ayant des besoins particuliers fréquente un CPE. En février de chaque année, M^{me} Caroline Germain, en partenariat avec le CRDI, rencontre les parents du CMR-CRDI et pourrait leur remettre notre dépliant afin qu'ils sachent que notre comité existe. Un geste sécurisant pour eux.

6.2 *Guide ÉHDAA*

M. Yannick Fortin mentionne qu'un guide pratique pour les parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est disponible en version électronique. C'est un guide sur le parcours scolaire écrit par M^{me} Marguerite Bourgeois. M. Fortin acheminera, à la secrétaire, le lien afin qu'elle puisse le transmettre à tous les membres du Comité ÉHDAA. Nous pourrions s'en servir comme modèle et l'adapter à notre situation. Plusieurs facettes sont intéressantes et ce guide pourrait devenir sécurisant pour les parents. Dès l'an prochain, il faudrait travailler sur cette œuvre en sous-comité et l'adapter à notre réalité.

6.3 *Recherches pour exposition du comité (suivi de publicisation)*

En septembre, il faudrait penser à planifier une séance photo avec Le Courrier de Saint-Hyacinthe et joindre un article afin de faire connaître notre comité. M^{me} Sophie Lamontagne s'occupe d'écrire l'article. Dans cette présentation, nous devrions y retrouver notre adresse courriel, notre site internet et notre rôle au sein de la CSSH. Ce serait une belle vitrine afin de rejoindre un plus grand nombre de parents. De plus, transmettre nos informations à l'APEH (par le biais de M^{me} Renée-Claude Paré) afin qu'elle fasse une publication dans son journal.

Serait-il possible de mettre une pancarte (coroplast) devant le siège social de la CSSH ? M^{me} Josée Gauthier s'informerait du coût de production de l'affiche (infographie, matériel, imprimerie) afin d'avoir une idée de prix pour la confection. Nous pouvons tenter notre chance en demandant une commandite à Lettrapid. Tout d'abord, il faudra vérifier avec la direction s'il est possible de l'installer sur le terrain de la CSSH.

7.0 **Mot de M^{me} Karina St-Germain**

7.1 *Sujet à discuter : Portables octroyés aux élèves : mesure 30810-2*

Les parents se questionnent à savoir quand le portable arrive-t-il dans la vie d'un élève ? Tout d'abord, avant de remettre un portable à un élève ayant des besoins particuliers, on s'assure d'avoir offert tous les services d'aide possible à l'enfant. Avec l'enseignant, on décide du moment propice de son introduction. Habituellement, en 3^e année, on peut débiter à l'utiliser. Avant le 2^e cycle, c'est un peu trop tôt, car l'élève doit tout de même être à l'aise avec un clavier. Un parent se pose comme question si lors de la poursuite des études au secondaire, est-ce que le portable suit l'élève ? La réponse est oui. On peut donner accès à un portable (à l'école seulement) avant d'en avoir un personnellement. Qu'est-ce qu'on retrouve à l'intérieur du portable ? Le logiciel Antidote, Word Q, TapTouche (pour l'apprentissage du clavier). À quel genre de clientèle est octroyé le portable ? Surtout à des élèves dyslexiques, dysorthographique, TSA, etc. L'ordinateur est une source de motivation dans leur apprentissage.

7.2 *Financement ÉHDAA : M^{me} Sylvie Girard, directrice des ressources financières*

M^{me} Sylvie Girard nous remet un document intitulé : Encadrement budgétaire (budget initial 2017-2018). Elle nous explique que la principale différence réside dans le fait que nous recevons les sommes d'argent supplémentaires en début d'année pour les élèves validés. Notre commission scolaire le faisait déjà. Ce document nous explique de façon détaillée : les modalités de gestion, la décentralisation budgétaire, la centralisation budgétaire, le plan des effectifs en personnel, l'attribution des allocations budgétaires, le budget d'investissement et les catégories budgétaires.

On précise qu'il serait intéressant que M^{me} Girard puisse revenir en octobre pour présenter les états financiers 2017-2018 et par le fait même, les budgets 2018-2019.

Un membre du comité demande à M^{me} Girard s'il était possible de débloquer des sommes d'argent pour offrir une formation aux parents du Comité ÉHDAA. Le montant d'argent alloué au comité est le même depuis plusieurs années. Nous savons que le Comité de parents a été indexé, il faudrait le faire avec les autres comités. La directrice des ressources financières déposera notre demande au Comité de répartition des ressources.

7.3 *Localisation des classes spécialisées*

On nous informe qu'il y aura l'ouverture d'une classe ESI au primaire. Quatre écoles seulement peuvent recevoir ce genre de classe :

- Des Passereaux
- Saint-Charles-Garnier
- Saint-Thomas-d'Aquin
- Assomption

M^{me} St-Germain nous présente l'analyse de la situation. On demande au Comité ÉHDAA de rédiger un avis concernant leur préférence sur l'une de ces quatre écoles. Les membres du Comité s'entendent qu'en fonction du portrait des quatre écoles pouvant recevoir une nouvelle classe ESI, il en convient que l'école Assomption, est sans aucun doute, l'école où il est le plus logique d'ouvrir cette classe spécialisée. De plus, l'école Assomption offre un service d'orthophonie déjà en place et elle est la mieux située géographiquement. Le Comité ÉHDAA profite de cette occasion afin de leur préciser qu'il serait important de prendre en considération que la région d'Acton Vale souhaite l'ouverture d'une classe spécialisée dans leur secteur. Il semble que la clientèle ayant des besoins particuliers est grandissante et qu'il faudrait songer à ce que cette région ne soit pas pénalisée à ce niveau. Cette clientèle ne tolère pas les longs trajets en transport en commun et en date d'aujourd'hui, ils doivent se déplacer à Saint-Hyacinthe pour obtenir des services.

On demande à ce que l'avis, une fois finalisé, soit transféré à M^{me} Karina St-Germain et aux deux parents présents à la réunion de ce soir.

M^{me} Karina St-Germain nous présente le tableau sur la détermination des services éducatifs dispensés en adaptation scolaire (primaire et secondaire) pour 2018-2019.

On nous annonce qu'il y aura une construction d'une nouvelle école primaire. Des pourparlers se font quant à l'emplacement de cette école. Dans le Havre des Dominicains ou bien le Domaine du Vert, à déterminer.

8.0 Rapport de M^{me} Marie-Josée Continelli, commissaire parent ÉHDAA

M^{me} Continelli mentionne que le sujet de l'heure est la construction de la nouvelle école. Un groupe de parents se présente et donne leur idée quant au meilleur terrain pour construire la nouvelle école. Cogeco Câble et Le Courrier de Saint-Hyacinthe sont sur place. Le projet sera présenté au conseil des commissaires et c'est eux qui auront le dernier mot.

Il a été question de mettre en place l'orientation du nouveau projet éducatif. Ce nouveau programme fait son bout de chemin.

On discute tous ensemble des finances concernant le Comité ÉHDAA.

9.0 Rapport de M^{me} Josée Gauthier, représentante au Comité de parents

M^{me} Gauthier nous annonce que M. Yannick Fortin a été élu vice-président au Comité de parents. Tous ensemble, on le félicite.

Un bon nombre de parents se questionne quant au fonctionnement des directions de service de garde. Les techniciens et techniciennes relèvent de qui ? Offre-t-on des formations aux éducatrices afin d'améliorer leurs connaissances ? On propose que M. Daniel Camirand vienne nous faire une présentation à ce sujet. M^{me} Karina St-Germain pourrait être présente également.

10.0 Rapport de la trésorerie par M^{me} Stéphanie Allard

M^{me} Stéphanie Allard nous informe que nous terminons l'année scolaire avec un surplus d'environ 3000,00 \$.

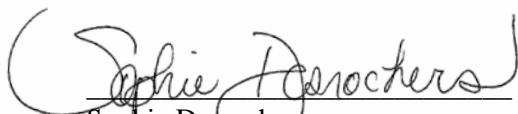
11.0 Questions diverses


Aucune.

12.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Yannick Fortin remercie les participants de leur présence.

<p>^u M^{me} Stéphanie Allard propose la levée de l'assemblée à 21 h 30, appuyé de M^{me} Marie-Claude Chabot et résolu à l'unanimité par les membres présents. La prochaine réunion aura lieu le 19 septembre 2018 à 19 h.</p>	<p>ÉHDAA 17/18-21</p>
---	---------------------------


 Sophie Desrochers
 Secrétaire


 Yannick Fortin
 Vice-président